



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

ARRONDISSEMENT DE PROVINS

## Mairie de SABLONNIÈRES

7, Route de la Vallée

☎ Mairie : 01 64 04 90 01  
 ☎ Secrétariat : 01 64 04 44.33  
 ☎ : 01 64 04 98 90  
 📧 : [mairie.sablonnieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.sablonnieres@wanadoo.fr)

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 FÉVRIER 2016

**Présents** : Mr Dominique LEFEBVRE, Maire  
 Mrs Alain RAFFIN, Michel ICHÉ, Adjoints  
 Mmes Patricia SIMEON, Jeannick RAFFIN, Frédérique DEMAISON, Annie FAGOTIN,  
 Angélique SANCHEZ  
 Mrs Dominique BELKISSE, Michel TALABOT, Maurice  
 DEMAISON, Michel MARICHAL

**Excusés**: Mrs. Geoffrey COLLAS, Alexis BOYER, Denis LOCHOUARN

#### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Jeannick RAFFIN a été désignée secrétaire de séance.

#### APROBATION COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion.

#### 1/ADA'P : CONVENTION FINANCIÈRE (délibération 2016-1-1)

Le Conseil Municipal à L'unanimité accepte la convention financière qui sera signée par le syndicat des secrétariats au nom de la Commune de Sablonnières pour l'audit de l'ADA'P.

#### 2/COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2015 (délibération 2016-1-2)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du Trésor Public pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

#### 3/COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2015 (délibération 2016-1-3)

|                          | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|--------------------------|----------------|----------------|
| Résultat de Clôture 2014 | -6 307.09 €    | 541 568.80 €   |
| Résultat Exercice 2015   | 46 027.42 €    | - 123 304.79 € |
| Résultat de Clôture 2015 | 39 720.33 €    | 418 264.01 €   |

Hors de la présence de Monsieur LEFEBVRE, le Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le Compte Administratif 2015.

**4/BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2016(délibération 2016-1-4), (délibération 2016-1-5)**

Dans le cadre du budget, Le Maire présente la proposition de prêt faite par la Caisse d'épargne d'Ile de France. A l'unanimité Le Conseil Municipal charge le maire de signer cette proposition et de porter l'emprunt au Budget.

Après avoir entendu en séance le rapport du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le Budget Primitif 2015, équilibré comme suit :

|                           | Montant        |
|---------------------------|----------------|
| Section de fonctionnement | 210 227.87 €   |
| Section investissement    | 1 434 776.54 € |

**5/APPROBATION DU PPRI (délibération 2016-1-6)**

Considérant que le Conseil Municipal doit approuver le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée du Petit Morin, afin que ce dernier soit pris en compte dans les servitudes d'utilité publique du Plan d'Occupation des Sols.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée du Petit Morin.

**6/PÔLE CARRIÈRE : CONVENTION SUR LES PRESTATIONS ANNÉE 2016(délibération 2016-1-7)**

M. le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition de prestations pour le pôle carrières du personnel communal par le Centre de Gestion. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ladite proposition et charge le Maire de signer la convention et tout autre document lié à ce dossier.

**7/CONVENTION DE DÉNEIGEMENT AVEC UN EXPLOITANT AGRICOLE (délibération 2016-1-8)**

Le Conseil Municipal charge le Maire de signer une convention de déneigement et de salage avec l'Entreprise Agricole de Mr MESSANT Aurélien.

**8/SIVOM : MODIFICATION DES STATUTS (délibération 2016-1-9)**

Le Maire donne lecture de la délibération du Comité Syndical n° 13-2015 ayant pour objet la modification des statuts – article 6 : nombre des représentants. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ladite modification.

**9/SAFER : CONVENTION DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTIONS FONCIÈRES(délibération 2016-1-10)**

Le Conseil Municipal charge le Maire de signer une convention de surveillance et d'interventions foncières avec la safer.

**10/COTISATION 2015 (délibération 2016-1-11)**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la cotisation 2015 pour le SIVU des ÉTANGS

**11/PROJET D'AVENANT TRAVAUX TP IDF (délibération 2016-1-12)**

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour signer l'avenant des travaux d'assainissement public de TP IDF.

#### **12/ESSAIS DE GARANTIE (délibération 2016-1-13)**

A l'unanimité, Le Conseil Municipal confirme sa commande pour les essais de garantie de la station d'épuration par la Ste Egis.

#### **13/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal à l'unanimité attribue les subventions aux associations proposées par la commission.

#### **14/ ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Suite aux disfonctionnements observés sur l'Éclairage public les derniers mois, Le Conseil Municipal constate que la société en charge de l'entretien n'est pas intervenue conformément à son cahier des charges. Le Maire est chargé de prendre contact avec le SDESM pour étudié les modalités d'une meilleure surveillance du réseau.

#### **15/ TRAVAUX ENTRETIEN DES FOSSÉS**

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'entretien des fossés de Hautefeuille. Le devis proposé par un agriculteur doit être revu à la baisse. Ces travaux seront suivi par Mr Maurice DEMAISON.

#### **16/ FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient le devis de fleurissement de la société Verdom service.

#### **17/QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal décide :

- de prolonger le tuyau de distribution d'eau dans le nouveau cimetière et d'implanter un robinet proche des pierres tombales.
- Une remise en état de certains panneaux dans les hameaux

Le Maire informe le Conseil Municipal du jugement en faveur de la commune rendu le vendredi 19 février 2016 concernant l'implantation illégale de caravanes sur un terrain privé à l'entrée du bourg.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SÉANCE EST LEVEE A 22h30**

Le Maire, Dominique LEFEBVRE

